Pour le Président
et par délégation

Directrice Générale
des Services

Marie-Odile GESLIN

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 30/09/2026
ID : 027-242700276-20260921-M21092026_03-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONCHES Eure

B-21-09-2026/03

Département ***EURE*** **Arrondissement** ***EVREUX*** **Canton** ***CONCHES***	***COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CONCHES*** **EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS** **DU BUREAU DU 21 SEPTEMBRE 2026**

Nombre de délégués en exercice :	*17*
Nombre de présents :	*16*
Nombre de votants :	*16*
Date de Convocation :	*14/09/2026*

L'An Deux Mil Vingt-Six, le Vingt et Un Septembre, le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de Conches, *légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche.*

ÉTAIENT PRÉSENTS
Monsieur *Jérôme PASCO, Président*

Madame *Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Jeanick LAPEYRONNIE, Vice-Présidentes,*

Messieurs *Marcel SAPOWICZ, Gérard THEBAUD, Max RONGRAIS, Dany BOUVET, Olivier RIOULT, Hubert LAMY, Christophe DUFLOT, Vice-Présidents,*

Madame *Sophie JEHENNE, Membre du Bureau,*

Messieurs *Jean-Claude DUFOSSEY, Christophe CAPELLE, Denis CAVELIER, Olivier DESHAIES, Jacques HAPDEY, Membres du Bureau*

ÉTAIT ABSENT-EXCUSE
Monsieur *Jacques FAUVEL,*

Secrétaire de Séance : *Monsieur Olivier DESHAIES*

Objet : MISE A DISPOSITION DE LOCAUX : Pôle Numérique du Site du V@l

Mise en ligne le : 16/10/2026 16:12 (Europe/Paris)
Collectivité : Pays de Conches
https://www.paysdeconches.fr/documents_administratifs/82949

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 30/09/2026
ID : 027-242700276-20260921-M21092026_03-DE

Vu *la demande formulée par le Conseil Départemental en date du 04 septembre 2026 concernant l'occupation d'un bureau sur le site du V@l;*

Vu *la convention du 05 octobre 2021 signée entre la Commune de Conches en Ouche et la Communauté de Communes du Pays de Conches concernant la mise à disposition de locaux du Pôle Numérique.*

Le Centre Médico-social, situé route de Sainte Marguerite à Conches en Ouche, géré par le Conseil Départemental de l'Eure, fera l'objet de travaux de mises aux normes entre le 21 septembre 2026 et le 09 octobre 2026. En raison de ces travaux, les travailleurs sociaux ne pourront pas recevoir les bénéficiaires.

De ce fait, le Conseil Départemental a sollicité l'aide de la Collectivité afin de trouver un bureau permettant d'assurer la continuité du service public. Si des permanences liées au dispositif JOB27 peuvent être assurées à l'Espace France Services du Pays de Conches, il sera néanmoins nécessaire de mettre à disposition un bureau dédié pour l'activité quotidienne des travailleurs sociaux.

En l'espèce, il s'agirait de mettre à disposition du Conseil Départemental de l'Eure le bureau 3, d'une superficie de 23,50m² situé à l'étage du Pôle Numérique du site du V@l.

Les membres du bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Acceptent** la demande du Conseil Départemental de l'Eure de mettre à disposition un bureau afin d'assurer la continuité de service des travailleurs sociaux du Centre Médico-Social de Conches.

- **Mettent** à disposition gratuitement le bureau n° 3, d'une superficie de 23,50m² situé à l'étage du Pôle Numérique du site du V@l.

- **Fixent** la durée d'occupation à la durée de fermeture des locaux du Centre Médico-Social situé Route de Sainte-Marguerite à Conches.

- **Autorisent** Monsieur Jérôme PASCO, Président, ou en son absence Hubert LAMY ou Gérard THEBAUD, Vice-Présidents, à signer tous les documents relatifs à ce dossier

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Vingt-Quatre Septembre Deux Mil Vingt-Six

LE PRESIDENT
Jérôme PASCO

COMMUNAUTE DE COMMUNES CONCHES Eure

Mise en ligne le : 16/10/2026 16:12 (Europe/Paris)
Collectivité : Pays de Conches
https://www.paysdeconches.fr/documents_administratifs/82949